

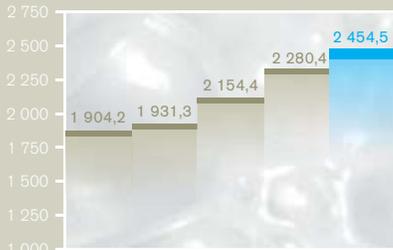


pur

2003 2004 2005 2006 2007

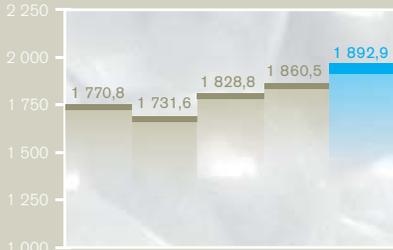
### CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions de dollars)



### VOLUME DE LAIT TRAITÉ

(en millions de litres)



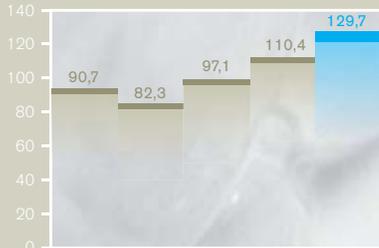
### BALIA\*

(en millions de dollars)



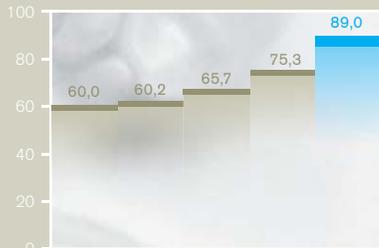
### EXCÉDENT AVANT RISTOURNES

(en millions de dollars)



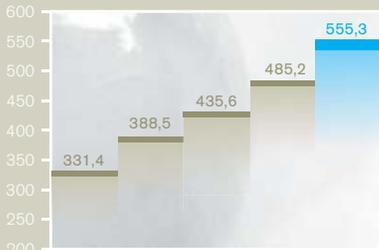
### RISTOURNES

(en millions de dollars)



### AVOIR

(en millions de dollars)



\* Excédent avant ristournes, intérêts, impôts, amortissements et gain sur cession d'éléments d'actif

2003 2004 2005 2006 2007

# 3 783

MEMBRES

# 4 488

EMPLOYÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES DE

# 2,45 milliards \$

TRANSFORME ANNUELLEMENT PRÈS DE

# 2 milliards

DE LITRES DE LAIT

# 22

USINES

	2007	2006
Chiffre d'affaires (en millions de dollars)	<b>2 454,5</b>	2 280,4
Volume de lait traité (en millions de litres)	<b>1 892,9</b>	1 860,5
Excédent avant ristournes (en millions de dollars)	<b>129,7</b>	110,4
Acquisition d'actif (en millions de dollars)	<b>69,1</b>	52,3
Total de l'actif (en millions de dollars)	<b>907,6</b>	845,3
Nombre de membres	<b>3 783</b>	3 939
Nombre d'employés	<b>4 488</b>	4 008



Fondée en 1938, Agropur puise sa source dans la tradition, la simplicité et la modernité. Elle est aujourd'hui la plus grande coopérative laitière au Canada et offre au consommateur une impressionnante gamme de produits, allant du lait de consommation jusqu'aux fromages les plus raffinés. L'entreprise transforme annuellement près de 2 milliards de litres de lait dans ses 22 usines, situées au Canada, aux États-Unis et en Argentine.

Malgré les défis importants qui jalonnent son parcours, Agropur poursuit résolument sa croissance avec un chiffre d'affaires de près de 2,5 milliards de dollars. Si le passé est garant de l'avenir, l'organisation connaîtra une évolution certaine sur l'échiquier mondial dans un futur rapproché. Cette réussite marquée repose sur ses 3 783 membres et ses 4 488 employés.



## Quand tradition est synonyme de qualité

Puisant sa source à même la nature, Agropur dispose d'une matière première de haute qualité et d'une richesse incomparable, le lait, constituant la base d'une longue chaîne de produits novateurs et **purement naturels**. À l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, Agropur s'engage à proposer des produits purs, distinctifs et de la plus haute qualité et sa réussite n'a modifié en rien son authenticité, elle y a plutôt contribué.

Encore aujourd'hui, bichonnés par les bons soins de ses employés, les produits d'Agropur portent tous l'empreinte du travail bien fait et de la chaleur humaine. Chacun d'eux véhicule en son sein la tradition, la pureté et l'authenticité de l'organisation qui forment ses valeurs fondamentales. Fidèles à l'esprit des fondateurs de la Coopérative et toujours aussi actuelles, les valeurs d'Agropur forment les assises de son éthique d'entreprise, ces mêmes valeurs qui guident en tous points ses actions.

Malgré ses origines modestes, Agropur a réussi à se hisser parmi les grands joueurs de l'industrie laitière canadienne. Présente d'un océan à l'autre, son action dépasse même les frontières du pays.

À cet égard, en tant que citoyen corporatif, l'entreprise poursuit son engagement communautaire à travers de nombreuses initiatives locales et internationales; elle n'hésite pas à exporter son savoir-faire dans les pays du sud, dont son implication avec SOCODEVI, depuis plusieurs années, en fait foi. Cet organisme a pour mission première de contribuer au développement durable de certaines populations, en transférant l'expertise des gens d'ici.



# purement naturel





## La Coopérative poursuit son ascension

À la veille de célébrer son 70<sup>e</sup> anniversaire d'existence, Agropur poursuit son ascension en gardant toujours à l'esprit ses valeurs d'origine qui demeurent aujourd'hui les piliers de l'organisation. Pour garder ses valeurs vivantes, la Coopérative s'appuie sur une vie associative dynamique et sur un réseau composé d'animateurs et de délégués motivés et impliqués. Ainsi, Agropur est constamment en mesure de maintenir un contact de qualité avec ses membres. Elle les consulte périodiquement afin d'établir les grandes orientations l'aidant à guider ses actions.

En début d'année, plusieurs réunions de consultations ont été tenues dans toutes les régions administratives de la Coopérative dans le cadre de la Réflexion stratégique 2007. Lancée lors de la dernière Assemblée générale annuelle, cette réflexion visait à recueillir les points de vue des membres portant sur trois grands sujets d'intérêt pour l'avenir d'Agropur, à savoir l'adhésion de nouveaux membres, la structure démocratique et la vie associative, et finalement, le développement de l'organisation. Les résultats de cette réflexion feront en sorte de guider le conseil d'administration sur les grandes orientations et sur les décisions qui devront être prises dans les prochaines années; ils seront d'ailleurs communiqués lors de la prochaine Assemblée générale annuelle. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tous les membres qui ont participé à cet exercice.

Nous croyons que pour demeurer compétitifs face aux diverses pressions externes, il faut acquérir davantage d'actifs de transformation, que ce soit au Canada ou à l'étranger.

Des discussions ont été amorcées, en fin d'année, avec Gay Lea, coopérative laitière ontarienne, afin de mettre sur pied une nouvelle grande coopérative laitière canadienne. Cependant, malgré tous les efforts déployés afin de concrétiser ce projet, nous sommes arrivés à la conclusion, après une analyse approfondie de chacun des plans d'affaires respectifs, qu'il était dans le meilleur intérêt des membres des deux coopératives de mettre fin aux discussions amorcées à l'automne. Je remercie toutes les personnes qui ont été impliquées dans ce projet.

L'année 2007 est celle de la première incursion d'Agropur sur le continent sud-américain par la formation, en novembre 2007, de la coentreprise *Grupo La Lacteo*, en partenariat avec Adecoagro. Chef de file dans la production d'aliments et d'énergie renouvelable, cette entreprise concentre ses activités en Argentine, au Brésil et en Uruguay. Ce partenariat nous permettra de développer de nouvelles activités laitières en Amérique du Sud. *Grupo La Lacteo* transforme plus de 120 millions de litres de lait annuellement et possède deux usines situées dans la province de Cordoba, en Argentine. Ses 146 employés sont responsables de la production de breuvages laitiers, de produits laitiers frais, de poudres de lait et de fromages.

« La Coopérative n'a pas de frontières », disaient les fondateurs d'Agropur. Ces paroles, plus actuelles que jamais, se reflètent dans les stratégies adoptées par l'organisation.

Toujours à l'international, depuis le début de 2006, la Coopérative s'implique avec SOCODEVI dans un projet de développement de l'industrie laitière au Paraguay en favorisant le développement des huit coopératives laitières de ce pays. Agropur s'implique aux chapitres de

l'amélioration de la qualité du lait et de la gestion des bonnes pratiques en assurance qualité en usine, de l'amélioration du marketing et de la distribution, et enfin, de l'amélioration de la gestion des coopératives. Dans le cadre de ce projet, quelques administrateurs et employés d'Agropur se sont déplacés au Paraguay et les membres du conseil d'administration d'Agropur ont reçu au siège social, à Longueuil, une délégation paraguayenne en juin dernier. Nous pouvons être fiers de notre implication dans ce projet de transfert de connaissances, permettant ainsi aux coopératives paraguayennes d'être prêtes à affronter les défis qui se présenteront à elles.

Aussi, en tant que chef de file de l'industrie laitière, notre organisation a été appelée à déposer un mémoire dans le cadre de la consultation de la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, en septembre 2007. Il nous semblait crucial de donner notre point de vue sur le contexte laitier actuel.

Nous avons, au pays, la possibilité de bénéficier des deux modes traditionnels de mise en marché collective, les plans conjoints, d'une part, et les coopératives, d'autre part. De plus, notre système permet d'offrir aux consommateurs d'ici des produits innovateurs et de grande qualité à des prix compétitifs, et d'offrir à tous les partenaires de l'industrie, un modèle « équitable » de mise en marché, où tous peuvent y trouver leur compte.

Malgré le fait que notre coopérative soit à l'affût d'occasions d'affaires à l'étranger, elle continue de bénéficier d'un système laitier qui est aussi efficace que ceux mis en place ailleurs dans le monde. Le système canadien de gestion de l'offre permet de bénéficier autant aux producteurs, aux transformateurs qu'aux consommateurs. Nous souhaitons pouvoir compter sur la stabilité que nous confère le système laitier canadien afin de poursuivre notre développement.

Il s'agit là d'un acquis important que nos gouvernements doivent protéger. Notre secteur doit pouvoir continuer de reposer sur un soutien réglementaire et gouvernemental fort. C'est ce qui a permis, depuis plus de 30 ans, de faire du secteur laitier québécois et canadien un secteur solide financièrement, où tant les producteurs que les transformateurs ont réussi à jouir de conditions avantageuses.

Toutefois, certains éléments externes et hors de notre contrôle nous obligent à demeurer aux aguets. Les plus récentes statistiques canadiennes démontrent que les importations de composants laitiers, en forte croissance depuis 1998, plafonnent et même diminuent dans certains cas. Cette situation est peut-être le résultat des politiques mises en place au Canada, il y a deux ans, pour concurrencer les importations d'ingrédients utilisés dans la fabrication de certains produits. À la suite de la publication, par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du projet de règlement concernant les normes de fabrication des fromages, Agropur s'est empressée de soumettre ses commentaires à l'Agence. Nous sommes le seul grand transformateur favorable à la mise en place de normes fromagères pour limiter l'utilisation d'ingrédients laitiers dans les fromages. Toutefois, nous souhaitons que ces normes soient identiques pour tous les produits afin d'assurer l'équité entre les transformateurs et de faire en sorte que tous soient traités sur un pied d'égalité.

Finalement, les négociations du secteur agricole de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), formellement relancées en janvier 2007, et qui portent précisément sur trois questions fondamentales, soit les subventions à l'exportation, l'accès aux marchés et le soutien domestique, pourraient avoir un impact direct sur la gestion de l'offre au Canada, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Ces négociations représentent toujours une menace potentielle pour notre industrie, et même si ce processus semble hasardeux, interminable et difficile à suivre, des progrès sont tout de même réalisés. Nous devons donc conclure qu'il y aura une entente entre les pays membres et que notre système laitier sera sous forte pression. Peu importe les conclusions de ces pourparlers, notre industrie doit pouvoir compter sur un soutien de l'État équivalent à ce qui se fait dans les autres pays laitiers, afin de pouvoir se battre à armes égales.

Pour conclure, je remercie chaleureusement le chef de la direction, M. Pierre Claprod, et l'ensemble de son équipe, ainsi que tous les membres, les gestionnaires et les employés pour leur travail, leur dévouement à notre entreprise et l'excellence des résultats de 2007.



**Serge Riendeau**  
Président



## Agropur en excellente santé financière

Depuis plusieurs années, Agropur sème et récolte les fruits de son travail. L'année 2007 est une autre bonne année pour l'entreprise et elle marque son entrée en Amérique du Sud. Le développement d'Agropur se poursuit notamment grâce à son excellente santé financière. De ce fait, une conjoncture internationale, plutôt favorable à notre organisation, et une année de 53 semaines contribuent, entre autres, à faire de 2007 une année record, avec un chiffre d'affaires de 2,45 milliards de dollars et des excédents avant ristournes de 129,7 millions de dollars, et ce, malgré une dévaluation de 10 millions de dollars de notre portefeuille de papiers commerciaux.

Bien que les divisions fromagères se démarquent, toutes les divisions montrent une amélioration. L'augmentation de notre participation de 49 % à 100 % dans Bright Cheese House, en février dernier, a également contribué à cette croissance du chiffre d'affaires. En plus des volumes de ventes additionnels de fromages, les prix de ventes favorables des produits de lactosérum, sur le marché international, y ont grandement contribué. Quant à notre opération américaine, Deutsch Käse Haus, après quelques années difficiles, elle redevient rentable en 2007 et les efforts d'amélioration des résultats se poursuivent. Le chiffre d'affaires de la Division Natrel poursuit sa croissance, due en grande partie aux volumes de ventes additionnels de la 53<sup>e</sup> semaine, par un mix favorisant les produits à valeur ajoutée et par l'inflation sur les prix de ventes. Du côté d'Aliments Ultima, compte tenu du ralentissement de la croissance du marché du yogourt, la coentreprise réussit à tirer son épingle du jeu en augmentant légèrement son chiffre d'affaires. Aussi, depuis le début de l'année, le prix du lait sur les marchés mondiaux est en hausse, dû, en partie, à la croissance de la consommation laitière en Chine et d'autres pays asiatiques, à la sécheresse qui sévit en Australie et à la diminution des réserves laitières en Europe.

L'une des caractéristiques du monde dans lequel nous vivons actuellement est sans contredit la mondialisation. Les frontières s'ouvrent, les marchés se fondent les uns dans les autres, nos clients se retrouvent des deux côtés de la frontière et un peu partout dans le monde, ce qui nous oblige à emboîter le pas. De plus, des exportations encore plus réduites, un marché intérieur relativement petit et saturé avec une croissance minimale, en plus de la pression exercée par l'OMC, obligent l'entreprise à regarder à l'extérieur du pays afin d'assurer son développement.

Dans un marché plutôt restreint et à maturité, la croissance vient principalement de trois sources : par les fusions et acquisitions, par l'innovation et par les gains d'efficacité opérationnelle. Agropur travaille sur ces trois fronts en même temps.

Le travail de prospection et de développement des affaires fait au cours des dernières années sur le continent américain commence à porter fruits. L'année 2007 aura été, pour notre organisation, une période de projets et d'expansion. Elle a notamment été marquée par la création de la coentreprise sud-américaine *Grupo La Lacteo*, en Argentine, par la prise de contrôle de Bright Cheese House, en Ontario, et par

l'acquisition de l'achalandage de la Laiterie Château, au Québec. Enfin, plusieurs dossiers d'acquisition d'entreprises sont aujourd'hui à l'étude ou en négociation. Agropur pourrait concrétiser quelques projets au cours des prochains mois.

La réalisation de nos éventuels projets d'acquisition au pays ou ailleurs est très stimulante. Réussir l'intégration de nouvelles opérations représente un défi considérable pour toute organisation ainsi que pour les employés impliqués. Notre capacité à intégrer adéquatement et efficacement d'autres entreprises repose en grande partie sur nos ressources humaines, incluant celles des organisations se joignant à nous. Par conséquent, il devient primordial pour une entreprise en mode développement comme la nôtre de pouvoir compter sur des employés compétents, disponibles et mobiles et de pouvoir appuyer notre croissance sur une relève à l'interne.

À l'heure de la mondialisation, Agropur doit plus que jamais être en mesure de se maintenir en tête de peloton afin d'être compétitive sur les marchés. Jamais l'entreprise n'aura eu autant de pression afin de se doter de main-d'œuvre qualifiée. La compétitivité de l'entreprise dépend de plus en plus de la capacité de sa main-d'œuvre à s'adapter aux nouvelles technologies, aux nouveaux équipements et aux changements dans l'environnement d'affaires.

L'année 2005 fut une année charnière pour l'organisation en ce sens où l'objectif visé était de zéro accident au travail avec perte de temps pour 2009; un objectif difficile à atteindre, certes, mais néanmoins réaliste. Il ne s'agit pas uniquement d'un objectif d'affaires; ces mesures nous permettent, entre autres, de nous rapprocher de nos employés et de veiller à leur santé et leur bien-être. Nous ne l'avons pas encore atteint et force est de constater que beaucoup de travail reste à faire. Grâce au dynamisme des comités santé et sécurité au travail (SST), qui ont accompli un excellent travail, des progrès notables ont été constatés. En effet, dans l'histoire récente d'Agropur, 2007 est l'année où il y aura eu le moins d'accident sur les lieux de travail.

Au cours de la dernière année, la signature de six conventions collectives, pour des durées de 5 et 7 ans, permet d'assurer une stabilité pour toutes les parties, et démontre à nos clients que nous sommes déterminés à maintenir notre fiabilité en tant que fournisseur.

La compétitivité d'Agropur à long terme passe, en grande partie, par sa capacité à maintenir la cadence du développement de nouveaux produits. L'industrie laitière est une industrie où l'innovation et le développement de produits sont indispensables afin de satisfaire les besoins en constante évolution d'une clientèle de plus en plus exigeante. Le secteur laitier ayant atteint sa maturité au Canada, l'innovation est un des éléments fondamentaux pour assurer le développement de l'organisation. Dans un contexte de mondialisation, il est indispensable pour Agropur de se doter d'infrastructures de recherche; l'entreprise a donc décidé de se doter d'installations en recherche et développement à la fine pointe de la technologie. Équipé de laboratoires modernes permettant d'accélérer et d'approfondir le développement de nouveaux produits, le nouveau centre de recherche et développement sera fonctionnel au cours du deuxième semestre de 2008.

Encore une fois, l'année 2007 a été prolifique en termes de nouveaux produits, permettant à Agropur de conserver son statut d'entreprise innovatrice. De plus, nos produits font bonne figure en raflant plusieurs prix et distinctions; nous sommes fiers de cette récolte fructueuse, qui est à la hauteur de nos attentes.

En conclusion, une bonne performance à plusieurs niveaux ainsi qu'une excellente situation financière nous permettent d'aborder les défis qui nous attendent, avec confiance et détermination, autant au Canada qu'à l'étranger. Je tiens à remercier sincèrement M. Serge Riendeau, président, tous les membres du conseil d'administration et du conseil de direction, les membres ainsi que les employés d'Agropur pour l'excellence de ces résultats et aussi de contribuer à faire de notre organisation un modèle d'entreprise inspirant et stimulant.



**Pierre Claprood**  
Chef de la direction

purement



Le succès  
passe par les employés



# vrai



Pour poursuivre son développement, Agropur doit avoir une fondation solide, stable et en santé. Sa réussite n'est pas le fruit du hasard mais bien celui de 70 années de durs labeurs.

Le développement de la Coopérative repose sur sa capacité à développer son « talent humain » à l'interne, malgré toutes les avancées technologiques, les acquisitions et la science ; Agropur peut compter sur une base solide, soit celle de la compétence de ses ressources humaines. Bien sûr, demeurer à la fine pointe de la technologie constitue un défi important, mais dans un contexte de mondialisation où elle est accessible à tous sur le marché, une des façons de se distinguer de ses concurrents réside dans la qualité des employés.

Les ressources humaines doivent être en mesure d'accomplir leur travail de façon sécuritaire et c'est la raison pour laquelle l'emphase est mise, depuis plusieurs années, sur la santé et la sécurité au travail. Des objectifs ambitieux ont été établis afin de développer des comportements qui deviendront une seconde nature, afin de se prémunir contre d'éventuels accidents. Le bien-être au travail, l'absence de blessures et de souffrances, tant au niveau physique que psychologique, est crucial.

Les valeurs les plus sûres demeureront toujours le professionnalisme, l'engagement et le dévouement des employés. Ce sont eux qui créent des procédés innovateurs, qui développent de nouveaux produits et qui entraînent la signature d'importants contrats. C'est grâce aux ressources humaines que la Coopérative peut poursuivre son développement et affronter les défis de la croissance. En effet, le succès d'Agropur repose, en grande partie, sur la qualité de ses employés à tous les niveaux : authentiques et **purement vrais**.

purement bon





## Un choix santé pour des bénéfiques assurés

Les produits laitiers sont souvent associés aux plaisirs de notre enfance. Présents lors de nos célébrations, ils évoluent à travers le temps en gardant toujours leur bon goût et leurs vertus.

Le consommateur d'aujourd'hui est de plus en plus exigeant et conscient face à ce qu'il consomme. Il veut connaître les impacts qu'auront ces aliments sur sa santé et veut que lui soient offerts des produits « à santé ajoutée », répondant à des besoins spécifiques d'alimentation. Ces dernières années, de nombreux produits ont vu le jour, tels que les laits additionnés de calcium, oméga-3 ou probiotiques, ainsi que le lait sans lactose, de même que le yogourt additionné d'antioxydants et probiotiques, pour n'en nommer que quelques-uns, afin de répondre à des besoins particuliers.

Soucieux de sa santé, le consommateur est prêt à déboursier davantage pour des produits sains et pouvant lui apporter des bénéfiques. De nouvelles études viennent confirmer, année après année, les propriétés bienfaitantes des produits laitiers. Le fromage aide à prévenir la formation de caries dentaires et semblerait même en inverser le processus. D'autres études soulignent aussi que les produits laitiers ont l'avantage de fournir protéines et calcium afin de prévenir l'ostéoporose.

D'emblée, Agropur vise à satisfaire sa clientèle en lui offrant une gamme de produits d'excellente qualité, axés sur le bien-être et la santé du consommateur. En plus des produits à « santé ajoutée », l'entreprise offre aussi une panoplie de produits permettant au consommateur de se gâter tout en mangeant sainement sans avoir l'impression de tricher.

Agropur est constamment à l'écoute du consommateur et va même au delà de ses attentes en mettant sur le marché des produits **purement bons**, savant mélange de savoir-faire et de bon goût.



# purement

Agropur : un transformateur innovateur et créatif  
Des installations à la fine pointe de la technologie

Une entreprise  
en perpétuelle évolution



Champfleury  
Grand Cheddar

OKA  
AVEC CHAMPIGNONS  
AVEC CHAMPIGNONS  
OKV

AGROPUR  
Grand Cheddar  
Grand Cheddar  
Grand Cheddar

AllégoProbio  
AllégoProbio

# nouveau

Des probiotiques naturels du corps humain renforcent les défenses naturelles  
Bon goût  
Récipiendaire de plusieurs prix prestigieux  
Chef de file canadien en recherche et développement  
Produits à « santé ajoutée »



Afin de conserver son statut de chef de file, Agropur doit constamment maintenir ses efforts en recherche et développement, qui représentent un facteur déterminant dans le but de répondre concrètement aux nombreux besoins de ses clients.

Depuis plusieurs années, Agropur témoigne de sa capacité innovatrice en introduisant des produits **purement nouveaux** lui permettant d'être présente sur les marchés nationaux et internationaux et 2007 ne fait pas exception à la règle.

Le *Champfleury*, l'*Allégre Probio 4 %*, le *Oka avec champignons*, l'*Agropur Grand Cheddar*, le *Lait aux framboises bleues Québon*, le *Breuvage laitier au chocolat Québon avec Splenda*, les yogourts *Yoplait Source Sélection Exotik* et *Yoplait Crèmeux Duo* sont ses plus récents produits. De nombreux emballages de fromages sont aussi revampés et les fromages fins arborent le nouveau sceau de qualité, *Agropur Signature*, permettant de regrouper plusieurs marques à forte valeur ajoutée sous une marque ombrelle. Finalement, de nouvelles innovations, dans le domaine des produits laitiers fonctionnels, comme le *Crinolac*, permettent de développer de nouveaux marchés tels que la crème glacée et la charcuterie.

Récipiendaire de plusieurs prix prestigieux, dont le Caséus d'or 2007, décerné au Québec, pour son fromage *Champfleury*, Agropur fait la démonstration que tradition et savoir-faire sont intimement liés à son succès. L'*Agropur Grand Cheddar* a raflé la première place au *World Cheese Award* et il maintient son statut de meilleur cheddar vieilli au monde, titre décerné en 2006, pour une durée de deux ans, lors du *World Championship Cheese Contest*. La *Ricotta Prestigio* et le *Brie Chevalier Triple Crème*, quant à eux, se sont aussi vus octroyer la première place lors de l'*American Cheese Society*, tenu aux États-Unis. Maintes fois récompensés, nos produits confirment la notoriété d'une entreprise innovatrice et fière de ses origines.

## REVUE FINANCIÈRE

En 2007, les excédents avant ristournes d'Agropur atteignent de nouveaux sommets, à près de 130 millions de dollars; tous les groupes de produits ont contribué à cette amélioration. Il est toutefois à noter que l'exercice financier comportait 53 semaines, comparativement à 52 semaines l'année précédente.

### RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires progresse de 7,6 % pour atteindre la marque historique de 2 milliards 454 millions de dollars. Plus de la moitié de cette augmentation vient du groupe des Fromages et Produits fonctionnels, qui a bénéficié d'une hausse de 1,7 % du volume de lait disponible due à la 53<sup>e</sup> semaine. Une proportion plus importante de ce lait a été dirigée vers les fabrications fromagères au détriment des poudres destinées à l'exportation. Avec l'acquisition, en février 2007, de 51 % des actions non détenues dans Bright Cheese House, Agropur va maintenant plus loin dans la chaîne de valorisation de ses fromages. Les progressions dans les fromages fins et le yogourt se poursuivent à un rythme plus lent comparativement aux dernières années. Ces marchés connaissent d'ailleurs une compétitivité importante au niveau des prix. Pour ce qui est des breuvages et crèmes, les volumes sont stables, sur une période comparable, malgré l'acquisition de l'achalandage de la Laiterie Château, en Outaouais, en janvier dernier.

Les bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) se situent à 193,4 millions de dollars, en hausse de 29 millions de dollars, soit 17,6 %. En plus des gains attribuables au volume additionnel de fromages, les prix des produits à base de lactosérum ont tout simplement explosé sous l'influence de la flambée des prix mondiaux. Incluant la poudre de perméat, ces hausses de prix expliquent près de la moitié de l'amélioration des résultats. S'ajoutent à cela la hausse des importations de protéines et la mise en route de nombreux projets économiques. Pour les fromages, la bonne performance des usines, combinée au volume dans les segments Bel, pâtes molles et Oka, explique cette progression. Ultima voit ses résultats progresser légèrement, la hausse de volumes et les efforts de réduction des coûts de fabrication ont pu compenser les baisses de prix aux clients. Du côté de Natrel, la progression est surtout attribuable aux volumes de la 53<sup>e</sup> semaine et à de bonnes conditions de marché en début d'année. Les pressions sur les prix se font de plus en plus intenses.

Les amortissements augmentent surtout suite à l'achat des parts de 51 % de Bright Cheese House, pour faire partie d'Agropur à 100 %.

Les frais financiers à 4,5 millions de dollars comprennent une dévaluation de 10 millions de dollars pour un portefeuille de papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA). Ce portefeuille, d'une valeur nominale de 84 millions de dollars, était réparti dans douze fiducies différentes. Au 6 novembre 2007, la société d'évaluation de crédit DBRS donnait toujours sa cote de crédit la plus élevée à onze de ces douze fiducies. Au moment d'écrire ces lignes, l'incertitude reliée à la restructuration du marché entourant ces instruments financiers demeure la plus totale.

Les excédents avant ristournes et impôts de la Coopérative sont de 129,7 millions de dollars. Le conseil d'administration a approuvé les ristournes au taux de 7,15 % de la valeur des livraisons de lait des membres (équivalant à 5,25 \$/hl). Ces ristournes sont payables à raison de 25 % comptant et 75 % en parts de placement.

### FLUX DE TRÉSORERIE

L'exploitation a généré des liquidités de 182 millions de dollars, soit 34 millions de dollars de plus que l'an dernier. En faisant abstraction de l'acquisition de placements (les PCAA reclassés des liquidités aux placements à long terme), ces liquidités étaient suffisantes pour couvrir le plan d'investissement, y compris l'acquisition d'entreprises, le remboursement de la dette et la distribution de 44 millions de dollars aux membres.

### BILAN

Au 3 novembre 2007, le niveau d'inventaires était particulièrement élevé, dû à des réceptions de lait beaucoup plus importantes que prévues dans les derniers mois de l'exercice et par la décision de maintenir plus d'inventaires de fromages fins en prévision de la période des Fêtes. Les immobilisations et autres actifs à long terme sont à la hausse suite à l'important programme d'investissements réalisés en cours d'année et l'achat de Bright Cheese House. Du côté du passif, le bilan ne présente pratiquement plus aucune dette portant intérêt.

### CONCLUSION

Des excédents générés à des niveaux record, des liquidités, ainsi qu'un bilan montrant une excellente situation financière, permettent à la Coopérative d'être en très bonne position pour capitaliser sur les occasions de marché et entreprendre de nouvelles étapes de développement.



Benoit Gagnon

**Vice-président senior**  
**Finances et trésorier**

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Le 20 décembre 2007

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons vérifié le bilan consolidé et le cumul des autres éléments du résultat étendu d'**Agropur coopérative** au 3 novembre 2007 et les états consolidés des résultats et réserve, des flux de trésorerie et du résultat étendu de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Coopérative. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 3 novembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés

## RÉSULTATS ET RÉSERVE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)

	<b>2007</b> (53 semaines)	<b>2006</b> (52 semaines)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 454 541</b>	2 280 370
Frais d'exploitation	<b>2 261 169</b>	2 115 975
<b>Excédent d'exploitation avant les éléments suivants</b>	<b>193 372</b>	164 395
Amortissement (note 4)	<b>56 398</b>	53 170
Frais financiers (revenus), nets (notes 4 et 6)	<b>4 555</b>	(3 234)
Gain sur cession d'éléments d'actif	<b>(1 501)</b>	(1 329)
Impôts sur les bénéfices des filiales et coentreprises	<b>4 243</b>	5 402
<b>Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative</b>	<b>129 677</b>	110 386
Ristournes (note 5)	<b>88 963</b>	75 317
Impôts sur les bénéfices de la Coopérative	<b>14 847</b>	12 425
<b>Excédent net</b>	<b>25 867</b>	22 644
Réserve au début de l'exercice	<b>172 392</b>	149 748
<b>Réserve à la fin de l'exercice</b>	<b>198 259</b>	172 392

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)

	<b>2007</b> (53 semaines)	<b>2006</b> (52 semaines)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	<b>129 677</b>	110 386
Impôts exigibles sur les bénéfices de la Coopérative	<b>(11 550)</b>	(14 049)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	<b>56 398</b>	53 170
Impôts futurs des filiales et coentreprises	<b>(621)</b>	54
Dévaluation des papiers commerciaux (note 6)	<b>10 000</b>	-
Autres	<b>(1 501)</b>	(1 329)
	<b>182 403</b>	148 232
Variation des éléments hors caisse (note 7)	<b>(22 621)</b>	1 711
	<b>159 782</b>	149 943
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<b>(26 559)</b>	(4 412)
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements (note 6)	<b>(83 329)</b>	-
Acquisition d'entreprise (note 3)	<b>(39 931)</b>	-
Acquisition d'immobilisations	<b>(66 708)</b>	(52 328)
Acquisition d'autres éléments d'actif	<b>(2 418)</b>	-
Produit de cession d'éléments d'actif	<b>2 571</b>	2 855
Écart sur renouvellement d'un contrat d'échange interdevises aux fins de couverture	<b>260</b>	638
	<b>(189 555)</b>	(48 835)
<b>Activités avec les membres et sur le capital</b>		
Ristournes payables au comptant (note 5)	<b>(22 241)</b>	(18 829)
Émissions de parts (note 15)	<b>35</b>	46
Rachats de parts (note 15)	<b>(22 078)</b>	(29 560)
	<b>(44 284)</b>	(48 343)
<b>Variation nette des liquidités au cours de l'exercice</b>	<b>(100 616)</b>	48 353
<b>Liquidités au début de l'exercice</b>	<b>147 854</b>	99 501
<b>Liquidités à la fin de l'exercice</b>	<b>47 238</b>	147 854

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire et des découverts et emprunts bancaires.

# BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

## ACTIF

### Actif à court terme

Encaisse et placement temporaire  
Débiteurs  
Stocks (note 8)  
Impôts sur les bénéfices  
Frais payés d'avance  
Impôts futurs (note 9)

3 novembre  
**2007**

28 octobre  
**2006**

**52 461** 154 598  
**141 916** 130 677  
**222 629** 197 242  
**699** -  
**7 732** 7 390  
**4 107** 4 053

**429 544** 493 960

**Placements dans des papiers commerciaux** (note 6)

**74 329** -

**Immobilisations** (note 10)

**298 647** 269 581

**Autres éléments d'actif** (note 11)

**105 035** 81 801

**907 555** 845 342

## PASSIF

### Passif à court terme

Découverts et emprunts bancaires  
Créditeurs et charges à payer (note 13)  
Impôts sur les bénéfices  
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 14)

**5 223** 6 744  
**322 010** 303 670  
**-** 6 428  
**-** 4 320

**327 233** 321 162

**Dette à long terme** (note 14)

**1 000** 22 965

**Impôts futurs** (note 9)

**24 054** 15 990

**352 287** 360 117

## AVOIR

**Capital** (note 15)

**357 512** 312 833

**Réserve**

**198 259** 172 392

**Cumul des autres éléments du résultat étendu**

**(503)** -

**555 268** 485 225

**907 555** 845 342

Approuvé par le conseil d'administration,



Serge Riendeau  
Administrateur



René Grimard  
Administrateur

## RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

**2007**  
(53 semaines)

### Excédent net de l'exercice

**25 867**

### Autres éléments

Instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie (note 16)

Pertes non réalisées, net d'impôts de 257

**(529)**

Renversement aux résultats, net d'impôts de 150

**321**

Variation de l'écart de conversion de devises d'une filiale autonome,  
net des opérations de couverture et des impôts de 26

**(30)**

**(238)**

### Résultat étendu de l'exercice

**25 629**

## CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU, NET D'IMPÔTS

(en milliers de dollars)

3 novembre  
**2007**

Solde au début  
redressé

Pertes sur instruments financiers désignés comme couverture  
de flux de trésorerie

**(529)**

(321)

Écart de conversion de devises d'une filiale autonome,  
net des opérations de couverture

**26**

56

**(503)**

(265)

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales ainsi que sa quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais des coentreprises.

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers.

### MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Instruments financiers

En date du 29 octobre 2006, la Coopérative a adopté les nouveaux chapitres suivants publiés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés :

#### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 élargit les indications énoncées dans le chapitre 3860 du Manuel, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », en prescrivant le moment auquel un instrument financier doit être constaté au bilan et le montant pour lequel il le sera. Il précise également la manière dont les gains et les pertes sur les instruments financiers doivent être présentés. Selon ce nouveau chapitre :

- Tous les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, exception faite des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à leur échéance et des passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé des résultats, et les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à leur réalisation, après quoi ils sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.
- Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

#### Couvertures

Le chapitre 3865 propose des méthodes de traitement comptable autres que celles comprises dans le chapitre 3855 à l'usage des entités qui choisissent de désigner comme couverture les opérations admissibles à la comptabilité de couverture. Il remplace et élargit la NOC-13, « Relations de couverture », ainsi que les indications en matière de couverture fournies dans le chapitre 1650, « Conversion des devises étrangères », en précisant comment la comptabilité de couverture doit être appliquée et quelles informations doivent être fournies lorsqu'elle est appliquée. Selon ce nouveau chapitre :

- Dans une couverture de juste valeur, les activités de couverture sont comptabilisées à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont également comptabilisées dans les résultats consolidés, et un ajustement d'un montant correspondant est apporté à la valeur comptable des éléments couverts comptabilisés dans le bilan consolidé.
- Dans une couverture de flux de trésorerie, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Ces montants sont reclassés dans l'état consolidé des résultats dans les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie de l'élément couvert influent sur les résultats.
- Les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers autonomes sont traitées de façon similaire aux couvertures de flux de trésorerie.
- Toute inefficacité de couverture est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## Résultat étendu

Le chapitre 1530 instaure une nouvelle exigence selon laquelle certains produits, charges, gains et pertes non réalisés qui, par ailleurs, ne seraient pas comptabilisés immédiatement dans les résultats, doivent être présentés dans un état du résultat étendu.

Au 29 octobre 2006, l'adoption initiale de cette norme a entraîné la comptabilisation d'un cumul déficitaire des autres éléments du résultat étendu de 265 000 \$.

## Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client

La Coopérative a adopté les dispositions du CPN-156 « Comptabilisation par un fournisseur d'une contrepartie consentie à un client ». Selon ces nouvelles exigences, certains rabais consentis par la Coopérative à ses clients doivent être reclassés des frais d'exploitation en diminution du chiffre d'affaires. Cette nouvelle norme a été appliquée rétroactivement, avec retraitement des états financiers de l'exercice précédent pour un impact de 3 747 000 \$.

## STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations est calculé sur leur durée de vie économique estimative, selon les méthodes et taux suivants :

Bâtiments	Dégressif	5 %
Équipements	Dégressif	15 % et 20 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	20 % et 25 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

## AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS

Les autres éléments d'actif sont principalement composés de l'écart d'acquisition, lequel est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 20 ans. La Coopérative évalue s'il s'est produit une baisse de valeur permanente de l'écart d'acquisition. Pour effectuer cette évaluation, la Coopérative détermine notamment si les fonds autogénérés futurs prévus, non actualisés, dépassent la valeur comptable nette des actifs acquis.

De plus, des frais reportés sur contrats d'approvisionnement sont comptabilisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des ententes.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. Les actifs et les obligations au titre de prestations constituées sont évalués trois mois précédant la date des états financiers. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actif et de passif. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## CONVERSION DE DEVISES

### Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus à l'état des résultats.

### Établissement étranger

Tous les actifs et passifs de la filiale autonome située aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les gains ou les pertes de change sont minimisés par le biais des opérations de couverture à l'aide de contrats d'échange interdevises.

### Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations dans l'état des résultats.

## 3. ACQUISITION D'ENTREPRISE

En février 2007, la Coopérative a augmenté sa participation dans la coentreprise Bright Cheese House de 49 % à 100 %.

La répartition du coût d'acquisition se détaille comme suit :

(en milliers de dollars)

Actif à court terme	15 147
Immobilisations et autres actifs	20 445
Passif assumé	(14 251)
Écart d'acquisition	13 510
	<hr/>
Coût d'acquisition	34 851
Liquidités de l'entreprise acquise	(5 080)
	<hr/>
Flux de trésorerie liés à l'acquisition	39 931

L'écart d'acquisition n'est pas déductible fiscalement.

## 4. RÉSULTATS

L'état des résultats consolidés comprend les éléments suivants :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Amortissement des immobilisations	40 731	37 644
Amortissement des autres éléments d'actif	15 667	15 526
Intérêts sur la dette à long terme	1 066	868

## 5. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 22 241 000 \$ (18 829 000 \$ en 2006) comptant et 66 722 000 \$ (56 488 000 \$ en 2006) par l'émission de parts de placement.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## 6. PLACEMENTS DANS DES PAPIERS COMMERCIAUX

Compte tenu d'une crise exceptionnelle de liquidités sur le marché des papiers commerciaux adossés à des actifs, ces placements temporaires de 83 329 000 \$ détenus au 3 novembre 2007, ont été exclus des liquidités présentées à l'état des flux de trésorerie. Incluant les intérêts à recevoir de 1 000 000 \$, une dévaluation de 10 000 000 \$ a été enregistrée en date de bilan. Compte tenu du manque d'information disponible sur le marché, la juste valeur de ces placements de même que leur date d'échéance pourraient différer significativement des évaluations établies par la direction.

## 7. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Débiteurs	(7 834)	(7 373)
Stocks	(15 355)	(11 510)
Frais payés d'avance	(53)	1 713
Créditeurs et charges à payer	14 474	17 948
Impôts sur les bénéfices	(7 019)	32
Autres éléments d'actif – Avantages sociaux futurs	629	628
Autres éléments d'actif – Contrats d'approvisionnement et autres	(7 463)	273
	<b>(22 621)</b>	1 711

Les intérêts nets encaissés atteignent 2 355 000 \$ (1 619 000 \$ en 2006). Les impôts payés s'élèvent à 23 225 000 \$ (19 309 000 \$ en 2006).

## 8. STOCKS

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Produits finis	197 337	172 973
Matières premières, produits en cours et fournitures	25 292	24 269
	<b>222 629</b>	197 242

## 9. IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Coopérative s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

### Actifs d'impôts futurs

Frais courus, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales  
à leur décaissement seulement

### Passifs d'impôts futurs

Immobilisations et autres actifs

	2007	2006
	4 107	4 053
	<b>24 054</b>	15 990

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## 10. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	2007 Montant net	2006 Montant net
Terrains	21 581	-	<b>21 581</b>	21 617
Bâtiments	160 578	65 815	<b>94 763</b>	85 123
Équipements	455 384	300 252	<b>155 132</b>	141 689
Mobilier de bureau	5 776	5 115	<b>661</b>	701
Matériel informatique	43 114	33 252	<b>9 862</b>	11 124
Matériel roulant	41 633	24 985	<b>16 648</b>	9 327
	<b>728 066</b>	<b>429 419</b>	<b>298 647</b>	269 581

## 11. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

(en milliers de dollars)	2007	2006
Écart d'acquisition	<b>68 939</b>	65 508
Avantages sociaux futurs (note 19)	<b>5 899</b>	6 512
Contrats d'approvisionnement et autres	<b>30 197</b>	9 781
	<b>105 035</b>	81 801

## 12. EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et sa coentreprise disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 120 330 000 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Au 3 novembre 2007, des lettres de crédit sont émises pour une valeur totale de 492 000 \$.

## 13. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(en milliers de dollars)	2007	2006
Membres	<b>82 192</b>	115 654
Tiers	<b>239 818</b>	188 016
	<b>322 010</b>	303 670

## 14. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)	2007	2006
Emprunts contractés selon une convention de crédit à terme, portant intérêt à un taux moyen de 6,48 % <sup>(1)</sup>	-	23 679
Autres emprunts <sup>(2)</sup>	<b>1 000</b>	3 606
	<b>1 000</b>	27 285
Tranche échéant à moins d'un an	-	4 320
	<b>1 000</b>	22 965

(1) Le 30 janvier 2007, la Coopérative a remboursé par anticipation les emprunts contractés selon une convention de crédit à terme.

(2) La dette à long terme est remboursable en 2010.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## 15. CAPITAL

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral de ces conditions.

Le capital des membres de la Coopérative est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie qui peuvent être émises, à l'exception des parts de placement de catégorie C dont le nombre est limité à 100 000 000. Les parts ont une valeur nominale de 1 \$ chacune, à l'exception des parts de membre (100 \$), des parts de placement de catégorie M, série 1 (20 \$), série 2 (1 500 \$), série 3 (400 \$) et série 4 (à être déterminée lors de leur première émission).

Lors de l'adhésion, le nouveau membre souscrit à une part de membre et à 10 parts de placement de catégorie M. Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre.

En contrepartie de ristournes, des parts sont émises, soit des parts de placement catégorie A, série A1 (A avant 2004) et de catégorie B, série B1 (B avant 2004), soit des parts de placement catégorie C, séries AAA et BBB, au choix des membres.

Les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 sont admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite à la suite d'une conversion en parts de placement de catégorie C, séries AA et BB respectivement. Les parts de placement catégorie C, séries AA et BB peuvent être détenues par des membres auxiliaires. Aucune part de placement de catégorie B, série E, anciennement souscrite en vertu du Régime d'investissement coopératif, n'est émise depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

Les parts de placement de catégorie A, série L ont été autorisées pour servir de paiement partiel de l'acquisition d'une entreprise réalisée en 2001.

Les parts de placement de catégorie C, séries AAA et BBB sont émises selon les termes régissant les parts de placement de catégorie A, séries A et A1 et de catégorie B, séries B et B1 respectivement, en vertu du Régime d'investissement coopératif. Ces parts de placement sont également admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite.

Les parts de membre ainsi que les parts de placement toutes catégories sont rachetables selon certaines modalités, à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Lors de rachat de parts, la Coopérative doit respecter certains ratios financiers. De plus, dans le cas des parts de placement de catégorie B, série E et de catégorie C, séries AAA et BBB, émises avant 2004, la loi requiert que la réserve ait augmenté de 50 % du montant du rachat, depuis l'émission.

En fin d'exercice, les parts émises et payées sont réparties comme suit :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Parts de membre</b>	<b>383</b>	395
<b>Parts de placement</b>		
Catégorie A, séries A et A1	<b>188 224</b>	159 092
Catégorie A, série L	-	6 931
Catégorie B, séries B, B1 et E	<b>87 740</b>	76 349
Catégorie C, série AA	<b>26 967</b>	24 806
Catégorie C, série BB	<b>13 630</b>	11 637
Catégorie C, série AAA	<b>24 563</b>	19 675
Catégorie C, série BBB	<b>10 918</b>	8 853
Catégorie M, séries 1, 2 et 3	<b>5 087</b>	5 095
	<b>357 512</b>	312 833

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

Au cours de l'exercice, le capital a varié comme suit :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>312 833</b>	285 859
Émission de parts en paiements de ristournes	<b>66 722</b>	56 488
Versements sur les parts de membre et parts de placement catégorie M	<b>35</b>	46
Rachats de parts en espèces	<b>(22 078)</b>	(29 560)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>357 512</b>	312 833

Au cours de l'exercice, un montant total de 8 062 000 \$ (7 597 000 \$ en 2006) a été transféré des parts de catégories A et B, aux parts de catégorie C.

Au 3 novembre 2007, les membres inactifs détiennent des parts de la Coopérative pour un montant global de 6 686 000 \$ (733 000 \$ en 2006).

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

### JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et les placements temporaires, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créiteurs et charges à payer.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire et les dettes à long terme.

Des contrats de swap de taux d'intérêt ont été réglés en même temps que le remboursement anticipé de la dette à long terme de la Coopérative en janvier 2007. Ces contrats étaient comptabilisés à titre de relation de couverture de flux de trésorerie.

### COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE

#### Contrats à terme sur devises

La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat étendu et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats	6 652 000 \$ US
Ventes	1 762 000 \$ US
Achats	11 745 000 euros
Ventes	780 000 GBP

#### Contrats d'échange interdevises

La Coopérative a conclu une convention d'échange interdevises aux fins de couverture à l'investissement net dans la filiale aux États-Unis, ayant pour effet de convertir un capital d'une valeur de 3 400 000 \$ US en un capital de 3 570 000 \$ CA à l'échéance en juillet 2008.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## 17. PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les états des résultats, les flux de trésorerie et les bilans des coentreprises se résume comme suit :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Actif	<b>53 954</b>	71 627
Passif	<b>24 121</b>	35 570
Chiffre d'affaires	<b>125 538</b>	142 256
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>24 371</b>	8 003
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(12 557)</b>	(10 274)

## 18. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location-exploitation s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)

Engagements totaux (dont 6 904 pour le prochain exercice)

**29 380**

b) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

## 19. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les avantages sociaux futurs sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour au minimum tous les trois ans, les dernières datant principalement de janvier 2005 et janvier 2006.

La charge nette se présente comme suit :

(en milliers de dollars)

### Régimes à cotisations déterminées

#### Charge nette

2007

2006

**5 972**

5 524

### Régimes à prestations déterminées

Coût des services rendus

**2 689**

2 789

Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées

**4 030**

3 843

Rendement réel des actifs des régimes

**(7 778)**

(4 436)

Écart entre les rendements réel et prévu

**3 561**

633

Pertes actuarielles (gains) sur l'obligation au titre des prestations constituées

**2 057**

(3 102)

Écart entre la perte actuarielle réelle et le montant constaté pour l'exercice

**(283)**

4 487

Amortissement du solde transitoire

**(903)**

(903)

#### Charge nette

**3 373**

3 311

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Actif des régimes</b>		
Juste valeur au début	<b>66 709</b>	61 774
Rendement réel des actifs des régimes	<b>7 778</b>	4 436
Cotisations de l'employeur	<b>2 737</b>	5 000
Cotisations des employés	<b>844</b>	818
Prestations versées	<b>(3 697)</b>	(3 379)
Transfert à un autre régime	-	(1 940)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>74 371</b>	66 709

Les cotisations payées s'apparentent aux cotisations présentées précédemment. Les titres de participation représentent 59 % (55 % en 2006) des actifs, investis principalement au Canada.

(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde au début	<b>72 196</b>	73 167
Coût des services rendus	<b>2 689</b>	2 789
Intérêts débiteurs	<b>4 030</b>	3 843
Cotisations des employés	<b>844</b>	818
Prestations versées	<b>(3 697)</b>	(3 379)
Pertes actuarielles (gains)	<b>2 057</b>	(3 102)
Transfert à un autre régime	-	(1 940)
<b>Solde à la fin</b>	<b>78 119</b>	72 196

(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Actif d'avantages sociaux futurs</b>		
Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit)	<b>(3 748)</b>	(5 487)
Moins : actif transitoire au début, non comptabilisé et à amortir	<b>(3 216)</b>	(4 119)
Plus : pertes actuarielles non comptabilisées et à amortir	<b>12 232</b>	15 510
Plus : cotisations de l'employeur versées après la date d'évaluation	<b>631</b>	608
<b>Actif d'avantages sociaux futurs</b>	<b>5 899</b>	6 512

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 45 389 000 \$ (58 241 000 \$ en 2006) et l'actif est de 38 500 000 \$ (50 547 000 \$ en 2006).

L'actif d'avantages sociaux futurs est présenté avec les autres éléments d'actif au bilan.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

3 novembre 2007

## Moyenne pondérée des hypothèses

### Obligation au titre des prestations constituées

Taux d'actualisation

2007

5,50 %

2006

5,50 %

Taux d'inflation à long terme de la masse salariale

4,00 %

4,00 %

### Coûts des prestations pour l'exercice

Taux d'actualisation

5,50 %

5,25 %

Taux de rendement prévu des actifs des régimes

6,75 %

6,50 %

Taux d'inflation à long terme de la masse salariale

4,00 %

4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 676 000 \$.

## 20. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Coopérative œuvre dans la transformation et la vente de produits laitiers. Les conditions d'approvisionnement en matière première sont réglementées et les produits fabriqués sont distribués à de nombreux clients, dont quelques clients industriels et chaînes alimentaires canadiennes d'importance. Les actifs sont situés principalement au Canada. Également, les ventes sont principalement réalisées au Canada. La direction a déterminé que la Coopérative n'a qu'un seul secteur d'exploitation, soit les produits laitiers.

Quatre clients représentent respectivement plus de 10 % du chiffre d'affaires, soit un volume de ventes totalisant 1 162 000 000 \$.

## 21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 5 novembre 2007, la Coopérative a conclu une entente pour faire l'acquisition de 50 % des actions d'une entreprise située en Argentine, pour un montant approximatif de 12 500 000 \$.

## 22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



**René Grimard<sup>1</sup>**  
Vice-président  
Des Appalaches

1995



**Serge Riendeau<sup>1</sup>**  
Président  
Estrie

1991



**Roger Daoust<sup>2</sup>**  
Salaberry

1993



**Roger Massicotte<sup>1</sup>**  
Mauricie / Portneuf

2003



**Michel Couture<sup>1</sup>**  
De L'Érable

2001



**Daniel Lamy**  
Berthier / Maskinongé

2004



**Lorna Jean Neveu<sup>2</sup>**  
Laurentides / Lanaudière

1996



**Jean-Pierre Lacombe**  
Yamaska

2007



**Vital Vouligny**  
Lac Saint-Pierre

2007



**Luc Chassé**  
Des Seigneuries

2006



**Roger Beaulieu<sup>2</sup>**  
Est du Québec

2000



**René Moreau<sup>1</sup>**  
Bois-Francs

1998



**Gaétan Jodoin**  
Granby

1996



**Darie Gagné<sup>2</sup>**  
Chaudière

1997



**Jean Filiatraut<sup>2</sup>**  
Acton

1993

Légende : Nom de l'administrateur / région administrative / année d'entrée au conseil

<sup>1</sup> Membres du comité exécutif    <sup>2</sup> Administrateurs dont le mandat se termine en 2007; ils sont toutefois rééligibles

## CONSEIL DE DIRECTION



**Pierre Claprod**  
Chef de la direction



**Robert Gour**  
Président  
Division Fromages fins



**Benoit Gagnon**  
Vice-président senior  
Finances et trésorier  
Secrétaire corporatif (par intérim)



**Serge Paquette**  
Président  
Division Natrel



**Scott McDonald**  
Vice-président  
Ressources humaines



**Louis Lefebvre**  
Président  
Division Fromages  
et Produits fonctionnels



**Dominique Benoit**  
Vice-président  
Affaires institutionnelles  
et Relations avec les membres



**Jean Brodeur**  
Vice-président  
Relations publiques  
et Communications



**Michel Leclair**  
Vice-président  
Assurance de la qualité



**Michel St-Louis**  
Directeur  
Affaires juridiques (par intérim)



**Michel Pouliot**  
Vice-président  
Recherche et développement

## EMPLACEMENTS

### ● SIÈGES SOCIAUX

- 1 Longueuil, Qc, Agropur
- 2 Longueuil, Qc, Aliments Ultima inc.
- 3 Ferreyra, Cordoba, Grupo La Lacteo

### ■ USINES

- 1 Amqui, Qc, DN
- 2 Beauceville, Qc, DFPF
- 3 Bon-Conseil, Qc, DFPF
- 4 Chilliwack, C.-B., DN
- 5 Delta, C.-B., Aliments Ultima inc.
- 6 Don Mills, Ont., DN
- 7 Ferreyra, Cordoba, Grupo La Lacteo
- 8 Granby, Qc, DFPF
- 9 Granby, Qc, Aliments Ultima inc.
- 10 Lethbridge, Alb., DFPF
- 11 Middlebury, IN, DFPF
- 12 Oka, Qc, DFF
- 13 Ottawa, Ont., DN
- 14 Plessisville, Qc, DFPF
- 15 Québec, Qc, DN
- 16 Saint-Bruno, Qc, DN
- 17 Saint-Hyacinthe, Qc, DFF
- 18 Saint-Laurent, Qc, DN
- 19 Sudbury, Ont., DN
- 20 Victoria, C.-B., DN
- 21 Villa Del Rosario, Cordoba, Grupo La Lacteo
- 22 Woodstock, Ont., DFPF

### ▲ LABORATOIRE ET CENTRE R ET D

- Granby, Qc, laboratoire central

### ● GARAGES

- 1 Iberville, Qc, DFPF
- 2 Saint-Agapit, Qc, DFPF

### ★ ENTREPÔTS PRINCIPAUX

- 1 Annacis Island, Delta, C.-B., DN
- 2 Baie-Comeau, Qc, DN
- 3 Brantford, Ont., DN
- 4 Cassidy, C.-B., DN
- 5 Jonquière, Qc, DN
- 6 Kingston, Ont., DN
- 7 London, Ont., DN
- 8 Orillia, Ont., DN
- 9 Montréal, Qc, DN
- 10 Rimouski, Qc, DN
- 11 Sainte-Thérèse, Qc, DN
- 12 Sherbrooke, Qc, DN
- 13 Trois-Rivières, Qc, DN
- 14 Windsor, Ont., DN

### ● BUREAUX

- 1 Calgary, Alb., Aliments Ultima inc. et DFF (ventes)
- 2 Granby, Qc, DFPF (bureau administratif)
- 3 Halifax, N.-É., Aliments Ultima inc. et DFF (ventes)
- 4 Longueuil, Qc, DN (bureau administratif)
- 5 Markham, Ont., DN (bureau administratif) et DFPF (ventes)
- 6 Mississauga, Ont., Aliments Ultima inc. et DFF (ventes)
- 7 Montréal-Nord, Qc, DFF (bureau administratif)
- 8 Ottawa, Ont., Aliments Ultima inc. et DFF (ventes)
- 9 Québec, Qc, Aliments Ultima inc. et DFF (ventes)

### ◆ CENTRES DE DISTRIBUTION

- 1 Longueuil, Qc, Aliments Ultima inc. (Centre national de distribution)
- 2 Saint-Hubert, Qc, DFF et DFPF

Légende :

DFF : Division Fromages fins

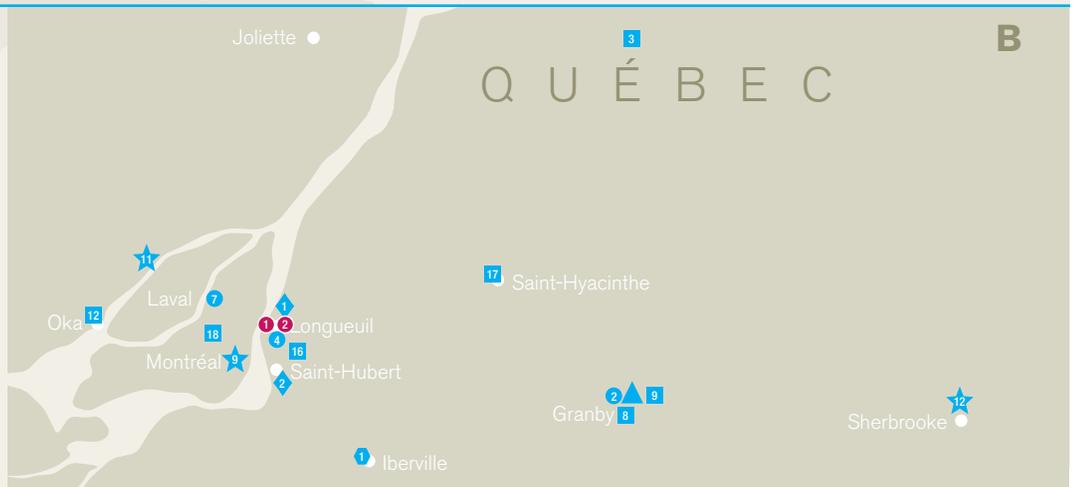
DFPF : Division Fromages et Produits fonctionnels

DN : Division Natrel



É T A T S - U N I S







**Agropur coopérative**

101, boul. Roland-Therrien  
Bureau 600  
Longueuil (Québec)  
J4H 4B9  
450 646-1010

**Division Fromages et Produits fonctionnels**

510, rue Principale  
Granby (Québec)  
J2G 7G2  
450 375-1991

**Division Fromages fins**

6500, boul. Henri-Bourassa Est  
Montréal-Nord (Québec)  
H1G 5W9  
514 321-6100

**Division Natrel**

101, boul. Roland-Therrien  
Bureau 600  
Longueuil (Québec)  
J4H 4B9  
450 646-1010

**Aliments Ultima inc.\***

2177, boul. Fernand-Lafontaine  
Longueuil (Québec)  
J4G 2V2  
450 651-3737

\* Coentreprise

